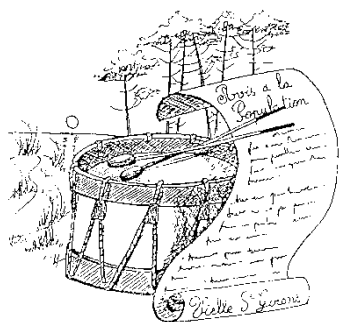


VIELLE SAINT-GIRONS



LOU GARDE CAMPÈSTRE

Juin 2016

n° 226



Calendrier

- S.04/06 Loto du Marensin Football Club
Salle des fêtes de Saint-Girons
- S.11/06 Loto de Rencontres et Loisirs
Salle des fêtes de Saint-Girons
- D.12/06 Chorale salle des fêtes de Vielle
Ensemble vocal « Le Pignada »
- D.19/06 Fête de la musique (piano
concert) - Aire d'animations
Saint-Girons-Plage
- D.19/06 Vide grenier du Surf Club
Plage de Saint-Girons
- S.25/06 Kermesse de l'école
Les Petits Lièvres du Marensin



UNE PAGE D'HISTOIRE

Numéro 15

**Sous la 2^{ème} République
1848 - 1852**

Le 24 février 1848, suite à des mouvements insurrectionnels à Paris, l'armée tire sur la foule Boulevard des

Capucines. 16 manifestants sont tués. Le roi Louis Philippe abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris âgé de 9 ans. Les insurgés décident de la création d'un gouvernement provisoire. Le 25 février, républicains modérés et socialistes *proclament la République et décrètent le suffrage universel masculin*, qui remplace le suffrage censitaire.

Le 24 avril, ont lieu les élections de 900 membres de la nouvelle assemblée. Pour cela le maire François Dassé conduit à Castets, chef-lieu du canton, une cohorte d'électeurs. Le 3 juillet les élections municipales ont lieu. François Dassé est réélu ainsi que son adjoint Francis Solhorme. Le 27 août et 3 septembre se déroulent les élections cantonales, suivie les 17 et 18 septembre par les élections législatives. Nos concitoyens soumis à cette avalanche d'élections devaient être assez perturbés. Et ce n'était pas fini, le 11 décembre eut lieu la première élection du Président de la République au suffrage universel direct. Le prince Louis Napoléon Bonaparte, soutenu par le parti de l'ordre monarchique et des républicains modérés fut élu avec plus de 5 millions de voix, 74,2 % des suffrages exprimés. Le mandat du président était pour 4 ans, non renouvelable.

Les délibérations du Conseil Municipal de Vielle-Saint-Girons sont connues seulement à partir du 29 août 1849. La lecture des comptes-rendus me permet de mieux connaître, désormais, les principaux événements communaux. C'est ainsi que nous apprenons que les écoliers n'ont plus d'instituteur depuis le début de l'année. L'ancien Bernard Cazaux, âgé de 61 ans est décédé le 3 janvier et le Préfet, peut-être à cause du chambardement politique n'a toujours pas nommé le nouveau,

pourtant accepté par le Conseil Municipal, Vincent Léglize. Celui-ci, père de 3 enfants crie misère, sa seule ressource est une indemnité de sacristain de Vielle. Le Conseil Municipal lui alloue une autre indemnité de 100 F mais le malheureux, malade, décède le 24 janvier 1850. Un nouvel instituteur, Michel Lataillade, 21 ans, issu de l'Ecole Normale de Dax, va le remplacer au bout de quelques mois.

L'état a fixé à 600 F le traitement annuel de l'instituteur. Le Conseil juge cela trop élevé, propose 200 F en complément des 330 F issus des familles qui paient 1 F ou 1,5 F ou 2,5 F par mois pour chaque enfant inscrit. Le conseil municipal demande au Préfet que l'état prenne en charge 70 F.

Le 30 mars 1850, la loi Falloux renforce le rôle de l'église catholique dans l'enseignement. Le curé surveille le travail de l'instituteur. En plus de la lecture, l'écriture et le calcul, l'éducation morale et religieuse est obligatoire.

Les semis de pins, encore dirigés par les Ponts et Chaussées continuent dans les sables de Saint-Girons. Le Maire fait état des « *plaintes incessantes des propriétaires relatives au manque d'herbages nécessaires à leur bétail depuis l'abandon des lettes contigües aux dunes qu'ils ont dû concéder aux entreprises de semis...* ». Le Maire demande au Préfet d'autoriser le pâturage dans la zone du Pasduloup où les semis sont plus anciens.

D'après le recensement de 1851 la commune compte 642 habitants « catholiques romains ». Le prêtre François Dubourg est toujours là, âgé de 41 ans. Les douaniers sont toujours 5 à Vielle. On trouve, est-ce un petit signe de

l'amélioration des conditions de vie, 3 personnes – des femmes – de plus de 80 ans. La doyenne a 85 ans, mais il y a aussi 3 mendiants déclarés.

Le 2 décembre 1851 est la date du coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, appuyé par l'armée et le parti de l'Ordre. L'Assemblée est dissoute, les chefs républicains et 200 députés arrêtés. Victor Hugo et Victor Schoelcher tentent en vain de soulever la population. Le souvenir des 16 tués de 1848 est trop vif. Louis Napoléon prépare une nouvelle constitution qui lui permettrait de rester Président de la République pendant 10 ans.

Le 29 juillet 1852, François Dassé et son adjoint F. Solhorme sont réinstallés dans leur fonction après avoir prêté serment : « *je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président* ». Celui-ci parcourt le pays et prononce à Bordeaux, la fameuse phrase : « *L'Empire, c'est la paix* ». Une grande majorité de la population est sensible à ce slogan. Le 28 octobre le Conseil Municipal adresse à Monseigneur le Prince Louis Napoléon la lettre suivante : « *Le Conseil Municipal... considère que le Prince Louis Napoléon a sauvé la France entière de l'anarchie et que tous ses efforts tendent à améliorer la position des agriculteurs et ouvriers ; le Conseil Municipal émet le vœu que Son Altesse Impériale le Prince Louis Napoléon soit nommé Empereur des Français dans les plus brefs délais* ».

Le plébiscite du 20 novembre donne 7.824.189 « oui » et seulement 253.145 « non ».

Le 2 décembre 1852, date anniversaire de la victoire d'Austerlitz du sacre de

Napoléon 1^{er} et du coup d'état de 1851, l'Empire est proclamé, la 2^{ème} République disparaît.

Pierre LAFORIE,
Mémoire en Marensin.



PLAN CANICULE

MESSAGE

AUX PERSONNES AGEES ISOLEES ET AUX PERSONNES HANDICAPEES

Inscrivez-vous en Mairie ! Ainsi, en cas de déclenchement du plan d'alerte pour « risques exceptionnels » (tel que la canicule), nous pourrons vous venir en aide !
Renseignez-vous en mairie ou en appelant son service administratif : 05.58.47.90.23.

DATES DE SURVEILLANCE DES PLAGES



PLAGE de SAINT-GIRONS CENTRE

Du samedi 11 juin au mardi 5 juillet
de 12 h 00 à 18 h 30.

Du mercredi 6 juillet au dimanche
28 août de 11 h 00 à 19 h 00.

Du lundi 29 août au dimanche
18 septembre de 12 h 00 à 18 h 30.

PLAGE de LA LETTE BLANCHE

Du samedi 25 juin au mardi 5 juillet
de 12 h 00 à 18 h 30.

Du mercredi 6 juillet dimanche 28 août
de 11 h 00 à 19 h 00.

Du lundi 29 août au dimanche 4 septembre
de 12h00 à 19h00.

PLAGE d'ARNAOUTCHOT

Du samedi 18 juin au mardi 5 juillet
de 12 h 00 à 18 h 30.

Du mercredi 6 juillet au dimanche 28 août
de 11 h 00 à 19 h 00.

Du lundi 29 août au dimanche 4 septembre
de 12h00 à 18h30.

LE LAC

Du vendredi 1^{er} juillet 2016 au mercredi
31 août 2016 inclus, de 12 h 00 à 19 h 00.

BRUITS LIÉS AU COMPORTEMENT INDIVIDUEL

HORS SAISON ESTIVALE

(Arrêté Préfectoral du 25 novembre 2003)

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 19 h 30.**

**Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de
15 h 00 à 19 h 00.**

**Les dimanches et jours fériés de 10 h 00
à 12 h 00.**



DÉBROUSSAILLEMENT

Nous vous rappelons l'article 10 de l'Arrêté Préfectoral du 7 juillet 2004 relatif à la protection de la forêt contre l'incendie dans les Landes et notamment sur les actions préventives de débroussaillage autour des maisons.

Cet article précise que tout propriétaire d'habitation, dépendance, chantier, atelier, usine ou terrain non bâti est tenu de débroussailler son terrain jusqu'à une distance minimum de 50 mètres des constructions, y compris sur fonds voisins, faute de quoi après mise en demeure, il y sera pourvu d'office à ses frais par les soins de l'Administration.

LISTE DES ARTISANS

En vue de la mise à jour de la liste des artisans de notre commune, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en Mairie.

PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE



Chers parents, je suis Cécile FORNER, enseignante de la classe de petite et moyenne section de maternelle et directrice de l'école communale de Vielle Saint Girons : Les Petits Lièvres du Marensin. Si votre enfant est né en 2013, il est en âge d'être scolarisé en petite section de maternelle.

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2016. Afin que votre enfant découvre son futur milieu de vie et les adultes de l'école (maîtresses et maître, ATSEM, personnels de service) avant la rentrée, je vous propose un temps d'accueil et de découverte dans ma classe de 9h00 (début des cours) à 11h00 (fin de la récréation).

Les enfants nés en 2013 sont assez nombreux et pour cette raison, j'ai réparti les temps d'accueil sur 3 matinées. De façon arbitraire, j'ai réparti les familles selon l'ordre alphabétique. La liste est affichée à l'école. Si votre nom n'y paraît pas, veuillez vous manifester auprès de l'école.

Les 3 dates proposées sont le lundi 13 juin, le mardi 14 juin et le mercredi 15 juin. Si toutefois vous n'êtes pas disponible le jour dit, je vous invite à contacter des parents convoqués à une autre date afin d'échanger votre jour de visite.

Afin de finaliser l'inscription qui se fait dans un premier temps à l'école, je vous demanderai de fournir le carnet de santé et le livret de famille.

Si vous pensez devoir me transmettre toute information particulière, je suis les lundis au bureau de l'école dont voici le numéro : 05-58-42-95-24.

Nous avons hâte de vous rencontrer, à très bientôt,

Cécile FORNER et Marie-Pierre SAUBUSSE (maîtresse du lundi),
Isabelle SABY-MAUBESY
et Marie Anne SOURGEN (ATSEM).



LE PORTAGE DES MEDICAMENTS

Vous êtes malade et dans l'impossibilité de vous déplacer, la Commune vous propose, en toute discrétion, un nouveau service gratuit : le portage des médicaments sous ordonnance médicale.

LE SERVICE TELEALARME



C'est un système mis en place par le Conseil Départemental et relié à un centre de secours.

Il est attribué à :

- ☞ toutes les personnes âgées de plus de 60 ans ou à la retraite.
- ☞ toutes les personnes handicapées.

La demande s'effectue à la mairie.



LE PORTAGE DES REPAS

Si vous avez plus de 60 ans, vous pouvez bénéficier de ce service.

Pour plus d'informations, tarifs et autres, contacter le secrétariat de la mairie (05.58.47.90.23).

Le transport des repas à votre domicile par les agents municipaux est gratuit.

ESCAL

Education - Sport
Culture – Activités de Loisirs

Service ESCAL

MEDIATHEQUE

Prix des lecteurs 2016

Pour 2016, nous avons décidé de faire écho au Salon du Livre de Paris qui s'est tenu en mars dernier et de vous proposer une sélection de quatre livres sur le thème de la Corée.

Comme les années précédentes, les lecteurs inscrits s'engagent à lire les quatre livres sélectionnés.

Vous pouvez emprunter les ouvrages dans les bibliothèques, entre le mois d'avril et le mois de décembre 2016.

En début d'année 2017, au cours d'une réunion conviviale, les lecteurs voteront pour élire leur livre préféré.

“Princesse Bari”, HWANG Sok-yong, Ed. Philippe Picquier

Princesse Bari conte l'histoire d'une jeune fille, frêle et courageuse, qui fuit la Corée du Nord à la fin des années 1990, se réfugie un moment en Chine avant de traverser l'océan à fond de cale d'un cargo et de débarquer dans un Londres clandestin où se côtoient toutes les langues et religions. A Londres, Bari gagne sa vie comme masseuse, mais elle ne soigne pas seulement les corps, elle console aussi les âmes. Car Bari a hérité de sa grand-mère des dons de voyance qui lui permettent de voyager dans les rêves et de lire les cauchemars dont souffrent les autres. Ce

roman habité par l'âme d'une jeune fille affrontant seule, avec confiance et obstination, de terribles épreuves, puise aux sources anciennes du chamanisme coréen : il transfigure une très ancienne légende où une princesse abandonnée va chercher à l'autre bout du monde l'eau de la vie qui permettra aux âmes des morts de connaître enfin l'apaisement.

« Ma mémoire assassine », KIM Young-ha, Ed. Philippe Picquier

Un ex-tueur en série décide de reprendre du service. Seul problème : il a soixante-douze ans et vient d'apprendre qu'il est atteint de la maladie d'Alzheimer.

Sous ses dehors de vieillard inoffensif s'adonnant à ses heures perdues à la poésie et la philosophie, se cache un redoutable meurtrier qui a assassiné sans remords des dizaines de personnes. Aujourd'hui il repart en chasse alors que rôde autour de sa maison un homme qui menace de s'en prendre à sa fille adoptive bien-aimée. S'engage alors une course contre la montre : tuer avant d'oublier qui il est, avant que la maladie n'ait raison de lui, qu'il ne devienne prisonnier d'un temps sans passé ni futur.

Un étrange roman d'humour noir dont l'héroïne n'est autre que la mémoire qui se dérobe et brouille les pistes. Et un suspense au dénouement stupéfiant, car derrière une histoire peut s'en cacher une autre dont le lecteur découvre qu'il n'a jamais eu les clés, précisément parce que le narrateur les avait oubliées.

« Nos jours heureux », GONG Ji-young, Ed. Philippe Picquier

Yujeong a le cœur en miettes lorsque sa tante Monica, qui est religieuse, l'emmène à la Maison d'arrêt de Séoul visiter un condamné à mort. Rien ne semble pouvoir

rapprocher une jeune désespérée de bonne famille d'un triple meurtrier, et pourtant... Au fur et à mesure de leurs rencontres, ils vont se raconter avec sincérité leurs «vraies histoires», affronter les ténèbres et découvrir les lumières éblouissantes au sein de ces ténèbres, réparer leurs âmes meurtries. Ce roman bouleversant nous parle de la force de l'amour, de pardon et de rédemption. Dans un pays où la peine de mort n'a pas été abolie.

« Couleur de peau : miel » Tome 1, JUNG, Quadrants

Jun Jung-sik errait dans les rues de Séoul quand un policier l'a pris par la main pour l'emmener au Holt, un orphelinat américain. Il avait alors 5 ans. Quelques photos, un rapport d'orphelinat... Ses souvenirs tiennent à un fil. Mais les questions le taraudent.

2007 : Jung décide de remuer les souvenirs ou les fantasmes de sa vie, en tout cas d'en finir avec une certaine période teintée de l'incertitude qui ronge. Il se raconte dans ce récit terriblement intime : sa survie en Corée, sa nouvelle famille belge. Une adoption pas toujours très réussie, contrairement à d'autres gamins. Mais cette histoire est la sienne : il a grandi avec, s'est construit avec, jours après jours, vaille que vaille. Les fous rires, les drames, le quotidien, les bêtises de gosses et les questions sans réponses... Sans aucune réponse ?



LUDOTHEQUE

Le premier étage de la médiathèque a été réaménagé en ludothèque. Jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, coopératifs, jeux de cartes, de plateau, classiques et nouveautés.... Vous pourrez, seul ou en famille venir passer un moment de détente autour du jeu et prolonger ce plaisir chez vous en empruntant les jeux.

Un espace jeux adapté attend aussi les plus jeunes : dinette, garage, poupées...

BÉBÉS LECTEURS

Spectacle « Les contes de Melle Parapluie » **le mercredi 22 Juin à 10 h 00.**
A l'aide de son accordéon ou d'autres instruments, Alice, comédienne et musicienne, donne vie aux livres et aux chansons sortis de son grand parapluie. Elle revisite 3 contes traditionnels (« Le petit chaperon rouge », « Boucle d'or et les trois ours » et « Les trois petits cochons ») avec humour et fantaisie.

EXPOSITION

EXPOSITION « L'ART NAIF HAITIEN » DU 4 AU 18 JUIN par l'association Moi Aussi.

Samedi 4 juin, à partir de 10 h 30, vernissage de l'exposition et Conférence-Débat LES "RESTAVEK", ENFANTS ESCLAVES en HAÏTI animée par : Jomanie Cail de Nationalité Haïtienne, ancienne restavek (Public : Adultes et adolescents à partir de 14 ans)
Jomanie raconte sa propre expérience de "Restavek" de 6 ans à 15 ans, âge où elle a pu y échapper en "s'évadant".

Les "Restavek" sont les enfants très pauvres placés dans une autre famille pour les préserver d'une misère extrême. Ils sont actuellement 300.000 enfants dans une situation d'esclave dès l'âge de 6 ans. L'association MoiAussi dès qu'elle peut, intervient pour adoucir ou modifier le statut de ces enfants.

Exposition ouverte aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Renseignements pratiques

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15 h 00 – 18 h 00

Mercredi : 15 h 00 – 18 h 00

Jeudi : 9 h 00 -12 h 00

Vendredi : 15 h 00 – 19 h 00

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Vacances d'été :

Du 4 juillet au 27 août, ouverture de la médiathèque du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Prêts :

4 documents pour un mois renouvelable dont un CD, un DVD et une revue (sauf numéro en cours) pour une semaine.

Abonnement :

5 € par an

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Internet :

1.20 € pour une demi-heure

Gratuit pour les abonnés.

Contact : 05.58.47.94.62

Adresse mail :

mediatheque@viellessaintgirons.fr

LA FERME DU GAOUCHER



**44, route de Monlon
Vielle-Saint-Girons**

Fabrice DUPOUY vous propose des fruits et légumes de saison issus d'une agriculture raisonnée et provenant de producteurs régionaux.

Dépôt de pain.

**Ouvert tous les jours, sauf le jeudi,
de 9 h 00 à 12 h 30.**



SAINT-GIRONS SURF CLUB

**Saint-Girons Surf Club
19 juin – « vide grenier »**

Jour de la fête des pères, vide grenier les pieds dans le sable à Saint-Girons-Plage.

2 €/m, pas de professionnels.

Animation, musique, buvette, sandwich.

Réservation :

Virginie : 06.32.53.91.35
Laurent : 06.31.72.30.64

LA REMISE DU MARENSIN



Permanences tous les **lundi, mercredi** et **vendredi** de 15 h 00 à 17 h 00 ainsi que le **dernier samedi du mois** de 10 h 00 à 12 h 00.

« La Remise du Marensin » sera fermée en juillet et août. La date de la réouverture, en septembre, sera communiquée lors d'un prochain « Lou Garde Campèstre ».

Le local est une véritable « Caverne d'Ali Baba ». Les visiteurs peuvent y trouver : électroménager, petits meubles (exemple : meuble avec évier inox et plaques de cuisson, bureau) linge, vaisselle, bibelots pour tous les goûts, jouets, jeux de société et déguisements, livres pour tous les âges (classiques et best-sellers), bijoux fantaisies pour enfants, adolescents et adultes, etc....

Tous les articles sont vendus à très bas prix. Le but de l'association est de permettre, à tous, de s'offrir des objets en bon état pour la maison, mais aussi de récolter des fonds qui sont transformés en bons d'achats alimentaires redistribués aux plus démunis.

Nous remercions les Viellois-Saint-Gironnais et les habitants des alentours, de plus en plus nombreux à nous rendre visite.

Un grand merci, aussi, aux généreux donateurs.

Grâce à vous tous, l'Association apporte son aide à des familles.

N'hésitez pas à venir nous voir !

Nous nous trouvons à l'ancienne école de Saint-Girons (près de la Mairie) dans l'ancienne classe de Maternelle.

TRUCS ET ASTUCES



Conseils pour chasser les mouches de votre habitation.

Pour les éloigner, réalisez une décoction d'**ail** (faire bouillir de l'ail frais et juteux dans de l'eau pour en extraire les principes solubles), filtrez le bouillon ainsi obtenu et placez le tout, dans une coupelle, sur le bord d'une fenêtre.

Les **clous de girofle** sont généralement de bons répulsifs face à nos petites ennemies volantes. Pour en tirer le meilleur, plantez en plusieurs dans un oignon, ou un citron, ou une orange coupée en deux.

Autre répulsif : le **basilic**. Il dégage une odeur agréable pour l'homme mais désagréable pour les mouches. Un plant peut être placé n'importe où dans la maison mais vous pouvez également en détacher quelques feuilles et les placer dans les endroits stratégiques servant d'accès aux mouches.

Pour faire fuir les mouches, il existe autre allié : le **vinaigre blanc**.

On peut par exemple le faire chauffer puis le placer dans une coupelle au bord d'une fenêtre ou l'utiliser pour nettoyer les vitres afin de les imprégner de son odeur et d'empêcher les insectes d'approcher.

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE



Préparation Cake de courgette et chèvre

Ingrédients / pour 6 personnes

- 150 g de farine
- 1 sachet de levure
- 3 œufs
- 12.5 cl de lait
- 2 belles courgettes (environ 500 g)
- 1 bûche de chèvre
- 100 g de comté râpé
- 100 g de lardons
- 4 cuillères à soupe d'huile
- Origan
- Sel et poivre

Faites préchauffer votre four à 180°C.

Découpez les courgettes en rondelles et passez-les au four à micro-ondes durant 4 minutes.

Les mettre ensuite dans une poêle pour continuer la cuisson. Ajoutez les lardons, l'origan, salez, poivez et laissez les dorer.

Dans un saladier, mettez la farine et la levure, incorporez-y les 3 œufs, l'huile et le lait.

Ajoutez ensuite le gruyère râpé, les courgettes, les lardons et la brique de chèvre découpée en petits morceaux.

Pour finir, versez le tout dans un moule à cake et faire cuire durant 45 minutes.